



Institut de Formation
en Soins Infirmiers
et d'Aides-Soignants
Annecy

☎ : 04 50 63 62 55

Em@il : ifsi.accueil@ch-annecygenevois.fr



PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION EN FORMATION INFIRMIÈRE 2024 **CANDIDATS FPC**

☞ **DOSSIER ADMINISTRATIF** (à envoyer sous 1 semaine)

- La fiche d'inscription complétée ;
 - Un chèque de 170.00 € à l'ordre du Trésor Public correspondant aux Droits Universitaires (sous réserve de modification du tarif). Si vous êtes boursiers, ce chèque vous sera restitué ;
 - Un relevé d'Identité Bancaire ou Postal à votre nom ;
 - La photocopie de votre pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité ;
 - La photocopie de l'attestation de responsabilité civile individuelle fournie par votre compagnie d'assurance en cours de validité. Concernant les périodes de stages, vous serez assuré par notre institut ;
 - L'engagement financier à remplir par votre employeur ou votre organisme de formation professionnelle, uniquement si vous êtes salarié(e) ;
 - Une attestation d'inscription à Pôle-Emploi si vous êtes inscrit(e) par cet organisme ;
 - Si vous êtes titulaire du baccalauréat, le relevé de note mentionnant votre code INE ;
 - L'attestation de désinscription de la plateforme Parcoursup (si vous êtes inscrit(e) sur cette plateforme) ;
 - Si vous êtes titulaire du permis de conduire :
 - La copie de votre permis de conduire ;
 - La copie de votre carte grise.
- ➔ L'ensemble du dossier administratif est à envoyer sous enveloppe, au format A4, à l'adresse suivante :

IFSI – IFAS
Centre Hospitalier Annecy Genevois
1 avenue de l'Hôpital - BP 90074 - 74374 EPAGNY METZ-TESSY

☞ **DOSSIER MÉDICAL** (à envoyer au plus vite)

- Le calendrier vaccinal à faire remplir par un médecin
 - Joindre la copie des vaccinations et maladies infantiles à jour du carnet de santé
NB : si aucune injection vaccinale anti hépatite B n'a été réalisée à ce jour, le schéma accéléré est à privilégier afin de pouvoir intégrer les stages. (cf extrait du calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2024 (04/ 2024), du ministère du travail, de la santé et des solidarités) : Conformément à l'AMM du vaccin ENGERIX® B20 µg, le schéma accéléré comporte l'administration en **primo-vaccination de 3 doses en 21 jours (J0, J7, J21)**, suivies d'un rappel 12 mois.
 - Joindre la copie des résultats du laboratoire : sérologie anticorps anti HBC

- **Le certificat d'aptitude ci-joint à faire remplir par un Médecin Agréé (Liste des Médecins agréés pour la Région Auvergne Rhône-Alpes à retrouver sur le site : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-des-medecins-et-specialistes-agrees> puis choisir votre département).**

➔ **L'ensemble du dossier médical** est à envoyer sous enveloppe, au format A4, à l'adresse suivante :

Service de Santé au Travail du Centre Hospitalier Ancey Genevois
1 avenue de l'Hôpital - BP 90074 - 74374 EPAGNY METZ-TESSY

☞ **Contribution de la vie Étudiante et de Campus (CVEC)**

- Attestation de paiement de la contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC)
Cette contribution doit être obligatoirement acquittée le jour de la rentrée universitaire sur le site internet : <https://cvec.etudiant.gouv.fr> (sauf si vous êtes boursier, ou que votre formation est prise en charge par un employeur, vous en êtes exonéré).
- ➔ **Merci de nous transmettre la photocopie de l'attestation de paiement de la CVEC.**

☞ **Informations**

➤ **TENUES PROFESSIONNELLES**

L'achat d'au moins une tenue professionnelle (tunique - pantalon) pour les ateliers pratiques vous sera demandé. Un prestataire vous sera proposé avec des tarifs préférentiels. Les modalités vous seront fournies en début d'année universitaire.

➤ **DEMANDE DE BOURSE DU CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Vous pouvez accéder à la demande en ligne, via le site Internet de la Région : www.aidefss.auvergnerhonealpes.fr
Vous aurez besoin du code établissement suivant : ANNO17

➤ **LOGEMENTS**

Les étudiants peuvent consulter les offres de location pour la prochaine rentrée au Bureau Information Jeunesse.

Centre Bonlieu – 1 rue Jean Jaurès à Annecy ou par Internet www.ville-annecy.fr.

**La pré-rentrée universitaire aura lieu le VENDREDI 30 AOÛT 2024
de 13h30 à 16h30 (présence obligatoire)**

La rentrée universitaire est fixée au LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 à 9h00

*Le planning de la 1^{ère} semaine de cours sera consultable sur notre site Internet
à partir du Mercredi 21 août 2024.*

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat de l'IFSI au 04 50 63 62 55

**Votre dossier doit être impérativement complet.
Tout dossier incomplet ne sera pas traité**